



## Calcul des congés sans solde

Par **Karine01**, le **30/12/2025** à **08:06**

Bonjour,

Suite à mon absence le 15 et 16 décembre soit 2 jours x 8h45 (congés sans solde) j'ai reçu mon salaire ou mon employeur me déduit 17,50 au tarif horaires de 12,99€.

Je lui indique que je ne suis pas d'accord avec sa retenue ce salaire et que je vais le renseigner.

Qui peut me donner clairement le calcul suite à mes jours d'absence du 15 et 16 décembre 2025 jour sans solde.

je vois partout salaire brut / nombre d'heure qui aurait dû être effectué dans le mois = taux horaires brut x par nombre d'heures d'absence=retenue sur salaire

ou salaire brut /nombre de jour qui aurait dû être travaillé dans le mois = salaire brut journalier x par le nombre de jour d'absence = retenue sur salaire mensuel

Merci pour vos réponses.